



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

12 avril 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.313

OBJET : MARCHÉ DE NOËL 2010 - CRÉATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE - LANCEMENT D'UN MAPA -

Le 12/04/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 05 Avril 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESSE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Odile BONTHOUX à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Maurice CHAZEAU à M. Francis TAULAN, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Jules SUSINI donne lecture du rapport ci-joint.



03.01

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -

Proximité et Citoyenneté

Département Services aux Publics -

Développement Touristique et International

Service de la Gestion de l'Espace Public

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 12/04/10

RAPPORTEUR : M. Jules SUSINI

CO-RAPPORTEUR(S) : M. Victor TONIN

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : MARCHÉ DE NOËL 2010 - CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE - LANCEMENT D'UN MAPA - - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Depuis plusieurs années, la Ville organise un Marché de Noël. Cette manifestation rencontre auprès de la population aixoise un grand succès.

Pour l'année 2010, le Marché de Noël se tiendra du samedi 20 novembre 2010 au 2 janvier 2011.

Quarante neuf chalets seront installés sur le Cours Mirabeau du n° 2 (bas du Cours) au n° 42 (haut du Cours) côté sud.

Le choix des exposants sera effectué par un Comité de sélection qui comprendra les représentants des associations et syndicats de commerçants, des santonniers ainsi que des artisans et présidé par Monsieur Victor TONIN, Adjoint au Maire délégué aux Animations commerciales et événements commerciaux participant au rayonnement de la Ville. Une attention particulière sera apportée au choix des exposants dans les produits proposés à la population, qui devront être en relation avec les thèmes de Noël et de l'enfance.

Pour mener à bien ce projet, un dossier de consultation des entreprises sera constitué.

Conformément à la délibération n° 2004-0292 du Conseil Municipal du 29 mars 2004 modifiée par délibération du 17 mai 2004, la création d'une unité fonctionnelle accompagnée de sa fiche opérationnelle indiquant l'ensemble des besoins, ainsi que leurs montants respectifs et la procédure retenue, doit être adoptée par le Conseil Municipal.

Désignation de la dépense	Code pertinent	Montant € HT	Observations
---------------------------	----------------	--------------	--------------

Fournitures			
Lot n° 1	12 03 01	130 000 €	Chalets de Noël
Services			
Lot n° 2	69 01 01	40 000 €	Gardiennage
Montant global de l'unité fonctionnelle		170 000 €	
Procédure		MAPA	

Les deux lots se décomposent comme suit :

Lot n° 1 : Chalets de Noël

Il comprend le transport, la livraison, la mise en service et le démontage de quarante neuf chalets.

Lot n° 2 : Gardiennage

Il comprend le gardiennage des chalets, de leur contenu, du site et de tous les éléments de décoration installés sur le Cours Mirabeau.

Le lot n° 1 a été estimé à 130 000 € HT

Le lot n° 2 a été estimé à 40 000 € HT

Représentant une dépense globale estimée à 170 000 € HT

Le montant global étant inférieur au seuil des 193 000 € HT tel que le prévoit le Code des Marchés Publics, la procédure adéquate est le MAPA.

A l'issue de la consultation et du choix des candidats retenus, une proposition de montant d'une redevance représentant la contrepartie des avantages liés à l'occupation du domaine public vous sera proposée.

Je vous demande donc, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** l'unité fonctionnelle Marché de Noël 2010 et la fiche opérationnelle qui la compose afin de permettre sa réalisation

- **AUTORISER** Madame le Député-Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué à la Gestion de l'Espace Public à lancer le MAPA comme précisé ci-dessus

- **DIRE** que la dépense sera imputée au budget général de la Ville qui présente les disponibilités nécessaires à savoir :

Pour le lot n° 1 : 130 000 € HT sur la ligne budgétaire 9291 6132 1760

Pour le lot n° 2 : 40 000 € HT sur la ligne budgétaire 9291 6226 1760

**2010.313 - MARCHE DE NOEL 2010 - CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE -
LANCEMENT D'UN MAPA -**

Présents et représentés	: 55
Présents	: 50
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 42
Contre	: 13

Ont voté contre

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le :
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**